



Paris, le 1^{er} décembre 2016

Communiqué de presse

Lancement du site officiel d'information sur l'autisme www.autisme.gouv.fr

Sékolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, a présenté hier le site www.autisme.gouv.fr, qui a pour but d'informer le public sur l'autisme et d'améliorer les connaissances générales sur ce handicap, grâce à une information objective et validée scientifiquement.

Le site, officiellement présenté en présence de Mathilda May, qui s'est associée à cette action, procure également des conseils pratiques aux familles et personnes concernées, sur les méthodes recommandées d'accompagnement ou les démarches administratives, et inclue de nombreux témoignages.

Prévu dans le cadre du 3^{ème} Plan autisme, présenté en Conseil des Ministres le 2 mai 2013, et doté d'un budget spécifique de 300 000 euros, ce site doit enfin permettre de combattre un certain nombre d'idées reçues et de contribuer à modifier le regard du public sur les personnes autistes.

Ce site a pour but de:

- donner l'accès à un état des connaissances actualisé,
- rappeler les recommandations de bonne pratique,
- diffuser une information objective et validée scientifiquement,
- contribuer à modifier les représentations, casser les préjugés,
- informer sur l'accompagnement dédié et l'importance du diagnostic.

Le site, qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'information plus large sur l'autisme, a été élaboré en partenariat avec les associations afin de répondre au mieux aux attentes et aux questionnements des personnes et des familles concernées. Il sera par la suite enrichi avec un espace consacré aux professionnels non spécialisés (enseignants, moniteurs de centres de loisirs, auxiliaires de vie scolaire, etc.).

« Les troubles du spectre de l'autisme sont mal connus du grand public, et font l'objet d'une information disparate, incomplète, quand elle n'est pas tout simplement erronée. Ce portail doit être l'entrée privilégiée de toutes celles et ceux qui cherchent à en savoir plus sur les troubles du

spectre de l'autisme, sur les diagnostics, et sur toutes les différentes formes d'accompagnement. Mon souhait, c'est que ce site participe à renforcer une dynamique positive concernant l'autisme en France, en cassant les stéréotypes et en brisant le tabou de l'autisme, qui est encore une réalité », a déclaré Ségolène NEUVILLE.

Pour accéder au dossier de presse et au dossier de presse en FALC, cliquez [ici](#)

Contacts presse :

Service de presse de Ségolène NEUVILLE : 01 40 56 85 57 / 01 40 56 50 35

cab-phe-presse@sante.gouv.fr